



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2024

ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 3 juillet 2024
 - 3.2 - Procès-verbal du 3 juillet 2024 - Suivi
- 4 - ACTIVITÉS SPÉCIALES
- 5 - CORRESPONDANCE
 - 5.1 - Bordereau de correspondance
- 6 - MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES - ENVIRONNEMENT
- 7 - TRAVAUX PUBLICS – SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 - Demande de M. Mario Garand et Mme Jeanne Houle pour l'occupation permanente du domaine public sur une partie du chemin Turgeon (cadastre 5 692 176)
 - 7.2 - Demande de M. Serge Giguère pour l'occupation permanente du domaine public sur une partie du chemin Turgeon (cadastre 5 692 176)
 - 7.3 - Résultat de l'appel d'offres public pour le rechargement et le pavage d'une partie du 5e Rang
- 8 - LOISIRS - TOURISME – CULTURE – VILLÉGIATURE
 - 8.1 - Analyse permettant de déterminer la faisabilité et le coût pour la création d'une piste cyclable en parallèle de la voie ferrée et demande financière au FRR - Volet 4
- 9 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 9.1 - Résolution municipale de participation au Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec et d'acceptation de la somme allouée dans le cadre du Programme
 - 9.2 - Demande de dérogation mineure - 8633, 5e Rang
 - 9.3 - Entente de délégation de compétence pour assurer l'aménagement du lot 5 514 633 du cadastre du Québec aux fins du sentier du Vieux-Barrage
- 10 - FINANCES - GESTION DES SERVICES
 - 10.1 - Acceptation des comptes du mois de juillet 2024
 - 10.2 - Dépôt de la liste des permis généraux et certificats émis
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Politique de gestion des plaintes, des requêtes et des infractions réglementaires
- 12 - DIVERS
 - 12.1 - Participation au colloque de zone pour Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec
 - 12.2 - Soutien financier au journal communautaire Le Cantonnier - Amendement de la résolution 2024-05-085
 - 12.3 - Demande au député de Mégantic, M. François Jacques de soutenir la position de la FQM pour les régions afin que le partage du point de croissance de la TVQ n'augmente pas les iniquités
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE